Vol. XXXVI. Saint-Boniface, Manitoba, 9 Janvier 1907. No. 9

ABONNEMENT
Canada et Etats-Unis....$1.00 par année
Europe (compris le port)...... 2.50

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne........12 cents
Chaque insertion subséquente...... 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE, 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA



Le Roi de la Feve

Hier, j'étais roi ! cette petite fève,
Vrai talisman caché dans mon gâteau,
M'a proclamé.—Mais ce n'était qu'un rêve,
Rêve enchanteur, je m'éveille trop tôt !

Hier, j'étais roi !—Mais hélas ! sur la terre,
Aux plus beaux jours Dieu met un lendemain :
Mon trône d'or, ma couronne éphémère,
J'ai tout cela dans le creux de ma main.

Hier, j'étais roi ! Roi d'un festin, qu'importe !
Mais j'étais roi : ce titre était le mien ;
J'avais la joie et l'orgueil qu'il apporte ;
Dans ce beau jour j'avais tout,— et puis rien,

Hier, j'étais roi ! Roi d'un jour, roi d'une heure,
Roi d'un instant, par le sort même élu,
Royauté vraie, en passant je t'effleure,
Sans te saisir : Dieu ne l'a pas voulu !

Mais Dieu voudra qu'à mon heure suprême,
Roi détrône que relève la Foi,
Je ceigne enfin l'éternel diadème
Dans ce festin où tout le monde est roi.

ANATOLE COUTRIS

L'ANNEE 1906

(*Le Soleil*)

S'il est d'usage de baptiser les années qui s'en vont, celle-ci pourrait être à jamais connue sous le vocable d'année des désastres. En effet, et quoique d'ordinaire chaque cycle nous apporte, d'après les statistiques, la même somme de bonheur et de malheur, il est évident que l'année 1906 a été chargée d'épreuves pour notre pauvre humanité.

L'hétacombe de Courrière, où plus de mille mineurs français ont péri, les terribles colères du Vésuve, la fin lamentable de San Francisco, la moderne Sodome, la ruine partielle de Valparaiso, les raz-de-marée qui ont ravagé les côtes d'Asie, tel est le bilan des sinistres des douze derniers mois. Et si nous voulons pousser ce tableau au noir, nous pourrions mentionner encore la famine qui décime deux puissances ennemies, la Russie et le Japon, la folie du lynch sévissant aux Etats-Unis à l'état de fléau, et, enfin, la grande douleur qui frappe notre mère l'Eglise dans sa fille aînée. Voilà autant de fait qui nous feront marquer d'une pierre noire l'année que nous allons voir mourir.

La nouvelle loi Francaise et le Vatican

Voici le texte de la note par laquelle le Vatican déclare que la nouvelle loi proposée par le gouvernement français est aussi mauvaise que celle de 1905; qu'elle constitue un maximum d'oppression, sous un minimum d'apparence, et qu'elle aggrave en tout la situation de l'Eglise, sans que le public puisse se rendre compte de ce préjudice.

"Le texte de la nouvelle loi française est inspiré par les mêmes principes que les premiers actes du cabinet Clémenceau, c'est-à-dire le maximum d'oppression sous un minimum d'apparence. Il comprend la dévolution immédiate des propriétés ecclésiastiques et la cessation immédiate des pensions aux prêtres qui n'accepteront pas la nouvelle loi. D'un autre côté, l'évidence que l'opinion blâme le cabinet de la situation affligeante dans laquelle la circulaire de M Briand a placé les prêtres qui officient dans les églises semble avoir fait introduire quelques modifications secondaires et apparentes dans le nouveau projet de loi, mais en réalité elles n'améliorent pas la mesure. De plus, ce projet de loi est conçu de façon à rendre possible l'organisation d'associations cultuelles sous le couvert de la loi de 1905 et de celle de 1881 et de 1901 relatives aux réunions publiques.

"La loi de séparation est considérée comme inacceptable par l'Eglise parce qu'il est clair que la récente circulaire de M. Briand, aussi bien que les deux précédentes, ne sont pas applicables à l'exerercice du culte, ayant été rédigées pour la règlementation de réunions de tout autre genre d'associations.

"En résumé, la loi de séparation, la récente circulaire de M. Briand et le nouveau projet de loi ne font que présenter la même idée sous trois formes différentes, c'est-à-dire d'asservir et compromettre l'Eglise, tout en permettant au gouvernement de jurer qu'il a fait tout ce qui dépendait de lui pour sortir des difficultés, mais qu'il en a été empêché par l'obstination systématique du St-Siège.

"Le St Siège ne se départira pas de son attitude actuelle, jusqu'au vote d'une loi comprenant, pour le moins, la reconnaissance des droits essentiels de l'Eglise, en commençant par la hiérarchie catholique, qui est la fondation divine de l'organisation de l'Eglise."

Chronique du nouvel An

Ah! comme je les comprends, ces braves gens qui, au début d'une année nouvelle, bien qu'animés des meilleurs sentiments à l'égard de leurs amis et connaissances, ne savent cependant quels souhaits leur exprimer !

Il y a des personnes si susceptibles, qu'on a toujours peur, quoi qu'on leur dise, de les désobliger. Si l'on souhaite à certains vieillards de vivre encore longtemps, ils s'imaginent qu'on raille leur auguste vieillesse. Si on leur souhaite du bonheur, ils vous demandent pourquoi, ayant été malheureux toute leur vie, ils commenceraient à être heureux à leur âge. Enfin, si l'on se contente de *la* leur souhaiter "bonne et heureuse", ils vous en remercient par ce petit sourire moitié figue, moitié raisin, qui a l'air de signifier : "Si c'est tout ce que vous trouvez d'original à me dire en une circonstance aussi solennelle, avouez que vous n'avez pas fait, en ma faveur, grands frais d'imagination!"

On n'a pas l'idée comme la formule de souhait de nouvel an est difficile à trouver! C'est vraiment très embarrassant.

Je sais bien qu'il y a des malins qui tournent la difficulté en s'abstenant, en pareil cas, de toute manifestation sentimentale. Mais on risque de passer pour une personne malhonnête, ou affranchie des obligations imposées par la plus élémentaire courtoisie ; et l'on aggrave sa situation au lieu de l'améliorer.

L'habileté consiste peut être à s'en tirer par quelques vœux qui, tout en témoignant des bonnes intentions de leur auteur, n'engagent à rien.

Je viens, précisément, de réunir quelques formules, que je vous recommande pour le cas où vous vous trouveriez un peu à court. A ces augustes mondaines qui s'acharnent à se rajeunir, et qui se montrent à l'Opéra dans l'épanouissement de leurs grâces très opulentes, vous pouvez souhaiter une bonne année... de moins. A celle de nos actrices qui jouent les soubrettes à quarante ans, un printemps de plus. A tous nos snobs modernes, partisans du "nouveau jeu", souhaitons de ne pas nous faire regretter l'ancien ; aux cochers de fiacre qui organisent des concours, de concourir à l'amélioration de la race chevaline ; à nos compagnies de factage, d'avoir à transporter d'autres bagages que ceux des illustres candidats qui, aujourd'hui, se présentent à l'Académie ; à ces joueurs passionnés qui ont emporté le bridge dans les salons, de recevoir, un beau soir, quelques atouts sérieux ; et enfin à ceux qui tirent le gâteau des rois, de ne pas avaler la fève, parce que, dans l'invention des rayons X, on ne peut plus rien dissimuler...

X...

—Les autorités religieuses de l'archidiocèse viennent de publier un très utile almanach pour l'année 1907.

—Deux hommes ont été tués et huit blessés, dimanche, sur un train-express du C. P. R., à 35 milles en deçà de Fort-William ; le train, arrêté dans sa marche par un rail brisé, a culbuté dans un large fossé où s'est produit un affreux pêlemêle. On remarquera combien les accidents de chemins de fer, au Canada et aux Etats-Unis, sont fréquents depuis quelques semaines.

Le Manitoba.

MERCREDI, 9 JANVIER 1907

La Legislature

La législature s'est réunie jeudi dernier.

La session a débuté avec l'éclat ordinaire.

Le discours du trône annonce deux choses particulièrement importantes : la création des lignes téléphoniques publiques, un bill de rédistribution du collège électoral.

Nous entretiendrons nos lecteurs des travaux de cette session, qui sera la dernière avant l'appel au peuple.

Notes Politiques

On annonce la démission de M H. McInnes, comme gouverneur du Yukon. M. McInnes rentrera dans l'arène politique de la Colombie Anglaise où il a déjà joué un certain rôle.

***

Sir Wm Pearce Howland, P C., C. R., K. C. M. G., est décédé à sa résidence rue Bloor, hier matin, dans sa 96ème année. La mort de sir Howland éclaircit de plus en plus les rangs des pères de la Confédération et Toronto déplore la perte de l'un de ses concitoyens les plus distingués.

Sir William Pearce Howland descend d'une vieille famille de de Quakers anglais. Sir William naquit à Padlings, N. Y., en 1811 et vint au Canada en 1830. Dix ans plus tard il achetait les usines de Lamton, près de Toronto, et s'occupa du commerce d'épiceries en gros.

Il devint une des têtes dirigeantes de la politique municipale et fut député, en 1857, pour le comté de West-York comme libéral. Il occupa plusieurs postes ministériels. En 1866-67 il alla en Angleterre, comme représentant canadien, à la conférence coloniale pour compléter l'acte de l'union et devint, ainsi, l'un des pères de la Confédération.

En 1867, M. Howland fut élu membre du premier parlement du Canada et donna sa démission pour occuper le poste de lieutenant-gouverneur d'Ontario, poste qu'il conserva jusqu'en 1873. En dehors de la politique, sir Howland occupait une large place dans les cercles commerciaux et financiers. Il fut président de la défunte banque d'Ontario et de plusieurs compagnies d'assurances. C'est une figure historique qui disparait.

Les seuls survivants des pères de la Confédération sont sir Charles Tupper et l'hon. M. McDonald.

Le Prochain Appel au Peuple

La Législature provinciale en est rendue à sa dernière session.

Nous devons donc nous attendre à des élections d'ici à quatre ou cinq mois.

C'est dire qu'une organisation immédiate s'impose de la part de ceux qui veulent le maintien au pouvoir du gouvernement Roblin.

En date du 16 mai dernier, nous écrivions ces lignes :

On sait de quel côté se sont porté nos sympathies dans le passé : nous avons foi à la compétence et à l'honnêteté de l'administration locale actuelle. C'est notre opinion que M. Roblin a su imprimer à nos affaires provinciales une sage direction. M. Roblin a relevé notre crédit financier, indiscutablement affaibli par le régime Greenway ; il a résolu avec bonheur le problème du transport économique de nos blés ; il a forcé les grandes corporations, qui s'enrichissent au dépens du public, à contribuer largement à notre échiquier ; il donne une impulsion nouvelle à l'agriculture en fondant un collège où les fils de nos cultivateurs pourront étudier leur noble métier ; il vient de faire adopter par la législature une loi qui baissera de moitié le coût du téléphone et donnera à tout le monde l'avantage de ce rapide moyen de communication ; il a ouvert à la colonisation des terres qu'on croyait improductives et qu'un méthodique drainage rend tout-à-coup fertiles.

Voilà, croyons-nous, des actes administratifs qui ont sorti la province de sa léthargie et l'ont mise en état de se développer à l'instar des autres provinces de la Confédération.

Ces raisons suffiraient, seules, à nous rallier au gouvernement actuel.

....

Le règlement de 1897, œuvre de haine d'un côté, de faiblesse, de l'autre, a été administré par le gouvernement Roblin avec une largeur de vues qui n'a pas échappé aux autorités compétentes. Ce règlement, mis en pratique par des ennemis, nous mènerait au désastre en moins de six mois. Il est bon que ces choses s'écrivent, car elles menacent parfois d'être oubliées.

Nous avons parcouru le nouveau programme du parti libéral; nous y avons en vain cherché la clause, la phrase, le mot qui pût rassurer la conscience catholique en cas de victoire libérale. Au contraire, M. Brown et ses amis se présentent à nous avec leur œuvre de 1890 et 1897 ; ils ont, en outre, un projet de ministère d'instruction publique sous lequel on ne découvre que trop de nouveaux périls pour nous. Vous chercherez en vain dans ce programme une lueur de bienveillance, une promesse de déférence pour la foi catholique et la langue française.

Si nous ajoutons à cela l'antipathie bien connue, le dédain très nettement avoué du parti libéral pour nos institutions paroissiales ; si nous nous rappelons les lois néfastes votées par ce parti, nous nous ferons une idée assez exacte de ce que nous vaudrait l'arrivée de M. Brown et des siens à la tête des polls. Notre humble mais très franc sentiment, c'est que toute parole, toute action, toute démarche qui serait de nature à nuire au gouvernement Roblin, dans le moment, serait de mauvaise politique. Ceux qui se sont exposés pour nous ; ceux qui se sont pris corps à corps avec nos adversaires ; ceux qui, pour nous, ont bravé le préjugé jusque dans leur camp, ceux-là, écrivons-nous sans hésitation, ont droit à notre reconnaissance, et, comme corollaire, à notre appui. Faire la guerre à ces hommes sous un prétexte ou sous un autre, serait commettre une injustice dont bénéficieraient ceux qui nous ont mis à deux doigts de notre perte en 1890 et qui ne demandent qu'à recommencer leur triste rôle.

Ces lignes traduisaient bien notre pensée en mai dernier ; et, depuis, notre opinion n'a pas varié.

La presse libérale de l'Est attaqua violemment notre article ; l'*Ouest-Canada*, disparu aujourd'hui, dénonça comme injustifié notre dévouement à l'administration Roblin. Et pourtant, même depuis cette date, les événements nous ont donné raison. Nous réaffirmons donc ces lignes, car elles disent ce que sera notre conduite lors du prochain appel au peuple.

LA CRISE FRANCAISE

(Reproduit du *Canadien*)

Je lisais avec une satisfaction très vive, ces jours-ci, les paroles du Cardinal Gibbons, publiées par les journaux américains et reproduites par plusieurs des nôtres.

L'éminent dignitaire ecclésiastique a constaté que l'opinion protestante aux Etats-Unis—et l'on pourrait dire la même chose de l'Angleterre et du Canada—ne comprend pas le vrai caractère des événements qui se passent actuellement en France. Dans les milieux anglais on se persuade assez facilement que l'attitude du Pape est excessive, qu'il fait preuve d'une intransigeance déraisonnable, que les hommes du gouvernement républicain sont animés d'intentions conciliantes, qu'ils n'en veulent pas précisément à la religion, mais qu'ils entendent simplement endiguer le flot menaçant du cléricalisme, de l'ultramontanisme, ou en d'autres termes, du catholicisme politique contre la République. Il se rencontre même certains catholiques de nuance ondoyante qui, tout en déclarant outrée l'action des Clémenceau et des Briand, se laissent aller à leur concéder des circonstances atténuantes.

Le cardinal Gibbons a cru très opportun de mettre les choses au point. En France actuellement, a-t-il dit en substance, le véritable objectif des hommes qui gouvernent, ce n'est pas la séparation pacifique et légale de l'Eglise et de l'Etat, ce n'est pas l'indépendance des deux pouvoirs dans leur sphère respective, ce n'est pas la répression des empiètements ecclésiastiques, qui n'existe pas, c'est la guerre à la religion, à la conscience religieuse. Et pour donner une idée des sentiments qui animent ces hommes, le cardinal cite des paroles prononcées par l'un des plus notables leaders du Bloc, M Jaurès, l'orateur socialiste, et par M Briand, le ministre actuel de l'Instruction publique et des cultes. Le premier s'écriait à la tribune :

"Si Dieu lui-même apparaissait devant les multitudes, sous une forme palpable, le premier devoir de l'homme serait de lui refuser obéissance et de le considérer non pas comme un maître à qui on doit se soumettre, mais comme un égal avec lequel tous les hommes pourraient discuter."

Le second faisait cette déclaration dans un discours adressé à une réunion d'instituteurs.

"Le temps est arrivé de faire perdre aux enfants les croyances anciennes et de leur inculquer la lumière de la libre pensée ; il est temps de se débarrasser des idées chrétiennes. Nous avons chassé Jésus-Christ de l'armée, de la marine, des écoles, des hôpitaux, des asiles d'aliénés, des orphelinats et des tribunaux, maintenant nous devons le chasser de l'Etat également."

Le Cardinal Gibbons aurait pu citer aussi le passage où Clémenceau traite le Créateur de "bourreau," et le discours désormais célèbre dans lequel le ministre du travail, M. Viviani, proférait ces bravades impies :

"Tous ensemble par nos pères d'abord, par nos aînés ensuite et par nous mêmes, nous nous sommes attachés à l'œuvre d'anticléricalisme et d'irreligion. Nous avons arraché la conscience humaine à la croyance de l'au-delà. Ensemble, d'un geste magnifique, nous avons éteint dans le ciel des lumières qu'on ne rallumera plus (Vifs applaudissements à l'extrême-gauche et à gauche)"

Il serait facile de multiplier ces citations d'orateurs, de professeurs, de publicistes, de chefs politiques. L'âme des sectaires qui sont les souverains de la pauvre France s'y montre à nu. Ils ont au cœur la haine du christianisme, la haine de toute religion et de toute foi. Ce que nous avons sous les yeux en ce moment lorsque nous tournons nos regards attristés vers notre ancienne mère-patrie, c'est le spectacle inouï d'un gouvernement qui se bat, non contre les ennemis de la grandeur, de l'expansion et de la gloire nationale, mais contre l'idée de Dieu, de l'éternelle Providence et de l'éternelle justice, contre les croyances immortelles qui sont le patrimoine commun de l'humanité, la plus sûre garantie de l'ordre, de la paix sociale, et sans lesquelles la force et la prospérité des Etats reposeraient sur un fondement d'argile.

Au rebours de tous les fondateurs d'empires, de tous les meneurs de peuples, voici des chefs de gouvernements qui s'acharnent à faire une nation athée, par conséquent sans frein et sans morale, car on sait ce que vaut la fameuse morale indépendante. C'est cette œuvre insensée, digne de toutes les exécrations et de tous les anathèmes, que ces misérables poursuivent aujourd'hui avec une fureur et une détermination vraiment sataniques. Ils veulent déchristianiser la noble France, que le CHRIST a tant aimée—VIVAT CHRISTUS QUI DILIGIT FRANCOS—ils veulent effacer de son front le signe sacré qu'elle reçut au baptistère de Reims ; ils veulent éteindre dans son ciel le flambeau divin qui l'a guidée vers tant de glorieux sommets, ils veulent en faire une nation sans croyance, c'est-à-dire une nation morte Et parce que l'Eglise, gardienne du feu sacré qui enflamma le coeur de tant de héros francs, leur barre la route dans leur sacrilège entreprise, ils se ruent sur elle ; ils essayent de l'enchaîner, de la bâillonner, de l'écraser par la persécution légale en attendant la persécution sanglante. Il y a un siècle, les bourreaux ont suivi de près les sophistes !

Voilà le vrai sens de la crise française. La parole du cardinal Gibbons l'a mis en une vraie lumière et nous constatons déjà l'effet que cette parole a produit sur l'opinion anglaise intelligente et loyale, par l'article très pondéré du "Star" de vendredi.

Pauvre France, que fait-elle, où va-t-elle ? Nous l'aimons quand même, car son sang coule dans nos veines. Mais de quel amour anxieux et attristé ? De quelle tendresse découragée et défaillante !

Montalembert, s'adressant aux radicaux et aux révolutionnaires de 1849, leur jetait un jour cette terrible apostrophe : "Savez-vous quel est le plus grand de vos crimes, c'est d'avoir désenchanté le monde de la liberté." On pourrait crier aujourd'hui aux hommes de malheur qui oppriment la nation française : "Savez-vous quel est le plus grand de vos crimes, aux yeux du patriotisme ? c'est de désenchanter le monde de la France." Oui, s'ils le pouvaient, ils tueraient dans nos âmes l'amour de la grande nation dont nous sommes issus ; et nous savons des coeurs blessés où, lentement, sa rayonnante image s'obscurcit et s'efface.

Mais non, la France chrétienne n'est pas morte en 1906, pas plus qu'elle n'était morte en 1793. Elle a vu des jours encore plus sombres et elle a triomphé.

Quelles que soient les épreuves qui lui sont réservées, elle ne descendra pas au tombeau. Et puisque le grand Pape que Jésus-Christ réservait à son Eglise pour ces heures de ténèbres et d'orage, puisque l'héroïque et admirable Pie X ne désespère pas d'elle, nous non plus ne voulons pas désespérer.

Que le Dieu de Clovis, de Charlemagne, de Saint-Louis et de Jeanne d'Arc protège la France et la sauve des scélérats politiques, aux mains de qui elle s'est livrée !

THOMAS CHAPAIS.

Contributions a l'Hopiial St. Boniface

Les Sœurs de la Charité de l'Hôpital St. Boniface saluent la Nouvelle Année sous d'heureux auspices grâce à la libéralité des dignes bienfaiteurs et amis qui depuis le 1er de l'An envoyèrent les contributions ci-dessous mentionnées :

L'Honorable R. P. Roblin, Premier Ministre, $100.00 ; Messieurs Sénécal & Smith, $100.00; La Banque Impériale, $50 00 ; S. G. McKillipp, Gérant, Belfast Banque Londonderry England, $50 00; Ville de St. Boniface, $200 ; Winnipeg Cycle Company, $100; Artic Ice company, $75 ; A. Macdonald company, $50 ; Municipality de Rosser, $50 ; Municipality de Brenda, $25 ; Municipality de Ellice, $30 ; Municipality de Norfolk, $25 ; Bell Telephone Company, $25; McCall Bros. Company, $10; Mrs. E Grant, New Zealand, $40; G. A. Carruthers, $25 : Messrs Kerr, Bawlf & McNamee, $15 ; Clark Bros., $10 ; Gardner & Co., $10 ; Municipality of Montcalm, $25 ; Joseph Benhart, $50 ; unknown friends, $30 ; C. Empson, Letellier, $10 ; F. Reid, $28 ; Tecumseh House, $10; Boyce Carrirge Company, $5 ; Robert Lickie company, $10; D R. Dingwall, $10 ; George Craing company, $10 ; Gordon Ironside company, $10 ; E. W. Nixon, $5 ; Bicks & Son, Limited, $25 ; The Royal Furniture company, $25 ; The Griffin company, $10 ; H. Beliveau company, $25 ; Strathcona hotel, $5 ; C. N. Enderson, real estate, $20 ; Traders bank, $10 ; Royal bank, $10 ; Postmaster P. C. McIntyre, $5 ; William Grassie, $5 ; D. K. Wimpole, $5; D. E. Adams Coal company, $5 ; The Rogers company, $5 ; Crescent Creamery company, $5 ; The Dominion Radiator, $5 ; T. Eaton company, $100 ; Bank of Commerce, $25 ; Standard Plumbing company, $10, Imperial bank, $25; Edward Drewry, $50; W. T. Devlin, $5 ; Stobart & Sons, $15 ; Telegram Printing company, $5 ; Black Lumber company, $50 ; Ogilvie Flour Mills, $5 ; Winnipeg Paint and Glass company, $50 ; Y D MacArthur company, $5 : J. J. H. McLean, music, $10 ; G. T. Stephens company, $50; Tobin & Man company, $5 ; Codville Georgeson company, $25 ; Western Canada Flour Mills, $25 ; A H Banfield, $10 ; Bright & Johnson, $5 ; Marshall Wells company, $10 ; J Erzinger company, $5 ; Northern bank, St. Boniface, $10 : R R Taylor, $5 ; Kettle River company, $15 ; Weldon company, $5 ; Polson company, $5 ; Alsip Brick and Lumber company, $15 ; Otis Fensom company, $10 ; George Munro, $5 ; C. H Newton, $5 ; W. W. Swea'man, $5 ; Aime Benard, $10 ; Canadian Fairbank company, $10 ; Albert Prefontaine, $5 ; Aloway & Champion, $5 ; Banque d'Hochelaga St. Boniface, $10 ; McLeod Holiday, $5 ; Rev. Father Portelance, $5 ; Rev. Father Kowvalski, $5 ; A. Gauvin, $5 ; Merrick Anderson company, $25 ; H. Chevrier, M. P., $10 ; Tilden Gurney company, $20, P. Shea & McDonagh company, $100 ; Northern bank, Winnipeg, $10 ; McClary Manufacturing company, $10 ; Greenshield Western, limited, $25 ; Stuart Machinery company, $10 ; Royal Crown company, $10 ; J. W Peck & Co., $10 ; Ames Holden, $5 ; Mariaggi hotel, $5 ; G. W. Baird, $5 ; W. E. O'Connell, $5 ; J. H. Ashdown, $25, Lightcap Fur company, $5; J. Hargrave, $10 ; The Richard company, $5 ; J. W. Black $5 ; Canada Permanent Mortgage, $10 ; Dallaire, Charette & Daoust, $50 ; Hamilton bank, $4 ; Ottawa bank, $5 ; N. Bawlf, $50 ; Hon. juge Dubuc, $5 ; A. J. H. Dubuc, $5 ; Normand Lindsay, $10 ; Mark Fortune, $5 ; J. A F. Bleau, $5 ; A. A. Andrews, barrister, $5.

Reçu en effets—Dr. Robert Mackenzie, chocolats ; Dr C. A. Mackenzie, chocolats ; Dr Nichols, fleurs, Erzinger company, tabac, pipes et cigares ; les Nurses de l'Hopital St. Boniface, chocolats ; J. H Blackwood company, fruits et chocolats ; Hudson's Bay company, sept dindes ; P. Gesselin & Co., fleur, biscuits et chocolats ; Mr. and Mrs. Harvey, jolies boîtes de chocolats ; G. H. & J. Galt, café, gelée, thé, noix ; E. L. Drewry company, rafraîchissements ; E. B. Nixon company, oranges et chocolats ; St. John Presbyterian church, jouets pour enfants ; Richard Béliveau aompagnie, une douzaine de sauternes ; T. Pelletier, 1 seau de candy ; J. Clement, chocolats.

Pour l'Hopital St. Roch—Bell Telephone Co., $20 ; M. et Mme Fowley, Brunswick Hotel, 2 dindes ; Richard-Beliveau & Co, 6 douzaine de Sauterne

Les Sœurs de l'Hôpital profitent de l'opportunité du Nouvel An, pour réitérer l'humble expression des vœux et souhaits de Bonheur et de Prospérité que leur sincère reconnaissance, forme pour les Bienfaiteurs et Amis ; en particulier les Dames Patronesses dignement représentées par les Mesdames Lecomte, Présidente, Levesque et Prieur qui ont collecté avec tant de dévouement pour aider l'Hôpital.

Nous insérons les noms des donateurs de l'année 1906 —dons faits directement aux Dames Patronnesses aussi bien que les noms de ceux qui ont envoyé leurs cadeaux de Noël.

Nous regrettons de laisser sous silence plusieurs noms pour répondre aux désirs des donateurs. Nous offrons aussi, nos remerciements à Messieurs les rédacteurs des journaux pour leur bienveillance accoutumée à se faire l'interprètres des Reconnaissantes

SŒURS DE LA CHARITÉ,
de l'Hôpital St. Boniface.

—Il y avait dimanche, une élégante soirée de cartes chez M. le Juge et mde Prendergast.

NAISSANCE

En cette ville, le 2 courant, Madame Maxime Rocan, jr. une fille.

L'Union Sainte-Cecile

L'Union Sainte-Cécile donnera lundi soir, une séance d'honneur à son président, M. Roger Goulet, à l'occasion du 43ème anniversaire de sa naissance. Cette séance est exclusivement destinée aux membres de l'Union et leurs familles.

Dimanche, à 7 h 30 p. m., à l'école Normale, les acteurs répèteront devant les enfants : prix d'entrée : 10cts.

Mardi soir, nouvelle répétition pour le public. Entrée 25cts. Billets en vente chez M. J. B. Leclerc.

On nous dit que cette soirée sera des plus intéressantes.

Conseil de Ville

A la deuxième séance du Conseil de Ville, tenue sous la présidence de Son Honneur le maire Théo. Bertrand, mardi dernier. Les comités suivant ont été nommés pour l'année 1907.

Finances—A. Gauvin, président ; S. M. Jean, R. H. Metcalfe, J. A. Marion.

Travaux Publics—T. Pelletier, président ; J. A. Cusson, R. M. Metcalfe, L. J. Collin.

Eau et Eclairage—J. A. Cusson, président ; J. A. Marion, L. J Collin, S. M. Jean.

Police et Feu—L. J. Collin, président ; A. Gauvin, S. M. Jean, J. P. Howden.

Santé et Licences—J. P. Howden, président ; A. Gauvin, T. Pelletier, J. A. Marion.

Parcs—R. H. Metcalfe, président ; T. Pelletier, J. A. Cusson, J. P. Howden.

M. le conseiller Gauvin a été élu pro-maire pour le premier trimestre.

REMERCIEMENTS

Les Sœurs de l'Hospice Taché offrent leurs sincères remerciements à toutes les personnes charitables qui ont bien voulu contribuer par leur générosité à rendre joyeuses et heureuses les belles fêtes de Noël et du jour de l'An, pour leurs orphelins et leurs pauvres.

Macdonald & Coy. $25.00; Edmond Béliveau, $10.00 ; Robinson & Co. 1 caisse d'oranges et un seau de candy; E. L. Drewry, 2 caisses de soft drinks ; J. B. Leclerc, 2 caisses de soft drinks ; G. F. & J. Galt, 20 lbs de candy, 15 lbs de noix ; Senécal & Smith, une dinde ; Rocan & Co. 3 dindes ; The Western Cooking Co. 5 doz de volailles ; Dallaire, Charette & Daoust, 2 dindes, 20 lbs de chocolat crême ; P. Gosselin, 1 sac de farine, 20 lbs de saucisse, 5 lbs. de chocolat crême, 1 seau de candy, 1 doz de gâteaux. Hôpital de Saint-Boniface, 1 seau de candy ; Richard & Béliveau, 1 doz. de claret, J. Roux, 20 lbs. de viande ; T. Pelletier, 1 seau de candy ; J. Clément, candy et marinade ; Dame docteur Lambert, 20 lbs. de pommes, 15 lbs. de biscuits ; Dame R E Starr, 1 gâteau de Noël, Dame Robertson, 1 dindon.

Nous espérons n'oublier personne, si toutefois quelques noms manquaient, nous voulons offrir à tous sans exceptions notre profonde gratitude.

LES SŒURS DE L'HOSPICE TACHÉ.

LE PREMIER CADEAU FAIT A JESUS

Douze coups viennent de sonner au milieu d'un silence de tombe dans une pauvre chaumière. Pourtant, l'on veille à l'intérieur et l'âme d'une mère est saisie d'un funeste pressentiment. Seule une pâle lumière éclaire la pièce où Marie contemple, en extase, dans un berceau couvert de paille, un enfant rose et blond : c'est Jésus. Il vient de fermer ses doux yeux aux derniers accents de sa mère, tristes comme les soupirs d'adieu d'un luth brisé. Le froid pénètre peu à peu dans cette chambre mal close ; la Vierge frissonne, elle regarde la cheminée où brûlent ses derniers fagots et un soupir d'angoisse soulève sa poitrine. Enlevant de ses épaules un mince châle de laine, elle en couvre les petits pieds, bleuis par le froid, de son divin trésor. Puis embrassant les mignons souliers de Jésus, qui reposent à terre, elle élève vers le ciel cette ardente prière du pauvre : "Mon Dieu ! Mon Père ! réchauffez-le, Lui, de votre souffle !" L'Eternel entendit cette supplication, car la chambre s'éclaira subitement d'une lumière céleste, Marie inondée d'espoir aperçut deux anges près du berceau de son fils. Leur figure est empreinte d'une telle tristesse, qu'elle recule effrayée de voir sa joie si tôt déçue.

Beaux comme le jour, ils sont d'une pâleur de cire ; leurs yeux noyés dans les larmes vont de Jésus à Marie qui semble deviner leur grande mission.

"Marie !..., dit l'un des anges, il faut avoir du courage car vous n'êtes qu'au début des épreuves qui attendent votre Fils bien-aimé. Minuit vient de sonner le premier Noël du Fils de Dieu, et son Père nous a confiés, pour remettre à Jésus son premier présent ; il tend à la Vierge Immaculée un objet étrange enveloppé dans un gaze d'or. Elle le prend d'une main tremblante et croit reconnaître ce triste cadeau. Oui c'est bien une croix, emblême des futures douleurs du Christ ; elle la place sur son cœur voulant à tout prix la cacher aux regards de son bien-aimé fils.

Tout à coup Jésus laisse échapper un long soupir, il ouvre ses grands yeux étonnés ; les deux anges courbent la tête en signe d'adoration, Marie demeure immobile ; mais bientôt Jésus aperçoit le funèbre joujou. Alors de sa poitrine sort un grand cri de joie : "Ma...mère !...et tend ses bras potelés pour saisir la petite croix.

Tandis que Jésus sourit, Marie pleure et les anges adorent.

RAYMONDE DE VILLIERS.

M. W. E. Blumhart, le fondateur de la *Presse*, est mort subitement à Montréal, le 4 janvier.

M. Blumhart était un homme public de talent solide et de fier patriotisme ; dans la vie privée, ce fut un ami dévoué, doué de qualités qui le firent beaucoup estimer. Aussi les regrets et les éloges sont-ils unanimes dans la presse canadienne.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Mme Cooper, de Port Arthur, est en visite chez Mme A. L. Auger, rue La Vérandrye.

—Nous souhaitons bien du succès à notre nouveau conseil-de-ville, entré en fonctions au 1er Janvier.

—PERDU : la semaine dernière un anneau avec plusieurs clefs. Prière de le rapporter à nos bureaux.

—Mme Hormidas Béliveau, rue Notre-Dame, donnait la semaine dernière, une très intéressante veillée de cartes.

—A la première séance de la Commission Scolaire tenue mercredi dernier, M. Cléophas Marcoux a été réélu président.

—On rapporte dans la ville bon nombre de cas de bronchite et autres indispositions analogues. Nous traversons la partie la plus dure de l'hiver.

—Mde A. L. Auger, rue La Vérandrye, a donné dimanche, de 4 à 6 heures, une réception qui a réuni dans son salon une très jolie société.

—Les employés de MM. Senécal et Smith ont présenté à M. Smith la veille du jour de l'an, une jolie montre en or, à la salle du club Cartier.

—M. et madame Campbell, accompagnée de leur fille, sont partis partis vendredi dernier pour Sandstone Minn., après un séjour de huit jours parmi nous.

—Encore disette de bois et charbon à Morden et au Portage-la-Prairie. Il est assez étonnant que ces choses se produisent. Les autorités législatives et municipales devront s'occuper avant longtemps de cette question de l'approvisionnement car nous nous trouvons presqu'en face d'un danger public.

—M le maire de Saint-Boniface et Mme Bertrand recevront dimanche, le 13 du courant, entre 4 et 6 heures p. m., à leur résidence, No 133, avenue Provencher.

—Des spéculateurs achètent en ce moment beaucoup de terrains à Saint-Boniface, près des futures usines du Grand-Tronc-Pacifique. Il y en a pourtant qui vont se faire pincer les doigts, à vouloir devenir riches trop vite

—On ferait bien d'être prudent pour traverser la rivière Rouge en voiture : la glace est absolument mauvaise à peu près partout. Lundi matin, une voiture a fait le plongeon, au bas de la rue Lombard. Il y a des barrages à plusieurs endroits.

—Radcliffe, l'exécuteur officiel des hautes-œuvres au Canada, vient de prévenir le shérif Inkster qu'il ne pourra être à Winnipeg le 12 du courant pour exécuter l'italien Macri. Le shérif devra lui trouver un substitut—ou bien faire lui-même la triste besogne de la pendaison.

Municipalite de Montcalm

Présents : William Fraser, préfet ; Eugène Cartier, Zéphirin Dumontier, Gaspard Bérard, Mathias Fillion, Harry Francks et Eusèbe Cadieux conseillers.

Le préfet appelle le conseil à l'ordre et le greffier donne la lecture du procès verbal qui est adopté sur motion de Zéphérin Dumontier, secondé par Eugène Cartier—Adopté.

Bérard Cartier — Que le règlement No 186, concernant l'engagement du secrétaire-trésorier soit lu une première, deuxième et troisisme fois et soit adopté—Apopté.

Dumontier Cadieux—Que Arthur Guilbert soit engagé comme auditeur pour l'année 1907, au prix de $25, et A. Fortier, choisi par le préfet, aussi auditeur pour l'année 1907, au prix de $25.—Adopté.

Dumontier Cartier — Que le docteur K. R. Bélanger, soit engagé comme officier de santé pour les quartier 1 et 2, au prix de $50, et docteur P. P. Renaud pour les quartier 3 et 4, aussi au prix de $50—Adopté.

Bérard Dumontier—Que le rôle en force pour l'année 1906, soit adopté pour l'année 1907, et que la Cour de Révision soit tenue le premier mardi de mai 1907.—Adopté.

Cadieux Fillion—Que le comité des finances soit composé des conseillers Dumontier, Cartier et Bérard et que le président soit M. Dumontier—Adopté.

Cadieux Fillion—Que le rapport du comité des finances soit adopté—Adopté.

PERE KOENIG'S TONIQUE NERVEUX

Famille Menacée. 4

MONTRÉAL, CAN., 256 rue des Allemands.
Pendant deux ans j'ai souffert sérieusement d'une maladie nerveuse qui menaçait de m'enlever à ma famille. Plus j'essayais de médecins et de médicaments, plus mon mal augmentait. Il m'est presqu'impossible de vous donner une idée de l'affection nerveuse, mais je sais qu'elle m'a presque tourné l'esprit. Je désespérais de ma guérison, mais une bouteille de Tonique du Père Koenig pour les Nerfs m'a procuré un soulagement instantané et m'a arraché des étreintes de la mort.

MME. C. CHASSE.

Le Rév. J. H. Perrault, de Longueuil, P. Q., écrit le 4 décembre 1899 :—Veuillez envoyer à Alex. Charbonneau, une autre bouteille de Tonique du Père Koenig pour les Nerfs. Il a fait usage de ce remède avec succès pour la maladie de nerfs et en a obtenu le résultat désiré.

GRATIS Un livre précieux sur les Maladies Nerveuses envoyé Gratuitement à une adresse quelconque, et les patients Pauvres peuvent aussi obtenir cette Médecine Gratuitement.

Ce remède a été préparé par le Rév. PASTEUR KOENIG, de Fort Wayne, Ind., depuis 1876, et il est préparé aujourd'hui sous sa direction par la

KOENIG MED. CO., CHICAGO, ILL.

En vente chez les pharmaciens, $1.00 la bouteille, 6 pour $5.00.

LA TOUX ET LE RHUME

Peuvent être promptement Guéris.

BAUME RHUMAL

convient à tous les âges. Petite dose. Guérit les rhumes obstinés, la toux, l'enrouement et toutes les affections de la gorge et des poumons. Donne un soulagement instantané et permanent. Il est indispensable dans toute famille. Bon surtout pour les enfants. Prix : 25c la bouteille.

L. R. BARIDON. Montréal.

V. W. HORWOOD
ARCHITECTE.

177 Rue McDermot. Telephone : 2718.

Plans et devis faits sur commande pour résidences, édifices publics, etc. Les plan du nouvel hotel-de-ville de Saint-Boniface ont été faits par M Horwood.

Prendergast & Cie

MARCHANDS DE

Bois et Charbon

Boite de Poste 87

97 RUE DUMOULIN

ST. BONIFACE

Telephone 6438 Boite de Poste 84

Alf. Laplante

72. Avenue Provencher - St. Boniface, Man

Plombier, Poseur d'Appareils a Gaz et de Chauffage a Eeau Chaude et à Vapeur

Ouvrage a Prix Reduit et Garant

Negociant en Metaux pour Gaz, Eau et Vapeur, Tuyaux en Fer, Plomb, Pompes, Etc.

Alf. Laplante

ATLANTIC STEAMSHIP AGENCY

Allan Line, Montreal à Liverpool.
Virginian .... 2 Août
Tunisian. .... 9 Août
Dominion Line, Montreal à Liverpool.
Kensington .... 4 Août
Ottawa .... 11 Août
Can. P. Ry Lines, Montréal à Liverpool
Lake Champlain .... 4 Août
Empress of Ireland .... 9 Août
White Star Line, New-York à Liverpool.
Baltic .... 1er Août
Majestic .... 8 Août
White Star Line, Boston à Liverpool.
Arabic .... 2 Août
Republic .... 16 Août
Cunard Line, New-York à Liverpool.
Lucania .... 4 Août
Umbria .... 11 Août
Cunard Line, Boston à Liverpool.
Ivernia .... 7 Août
Saxonia .... 21 Août
French Line, New-York à Havre.
La Lorraine .... 2 Août
La Gascoigne .... 9 Août
American Line, New York à Southampton.
St. Louis .... 4 Août
Philadelphia .... 11 Août
Red Star Line, New-York à Antwerp.
Finland .... 4 Août
Zeeland .... 11 Août
Athlantic Transport Co., New-York à London.
Minnetonka .... 4 Août
Mesaba .... 11 Août
North German Lloyd Line, New-York à Bremen.
Princess Alice .... 2 Août
Kaiser Wilhelm Der Grosse .... 7 Août
Hamburg American, New-York à Hamburg
Amerika .... 2 Août
Pretoria .... 4 Août

Billets pour les bateaux à vapeur vendus pour et de toutes les parties du monde service direct au Havre, Boulogne-Sur-M Anvers et autres points sur le continent Pour plus d informations s'adresser à,

W. P. F. CUMMINGS,
G S S A.
Chambre 107, C. P. R. Depot
Tel. 761 762. Winnipeg Man

HENRY de ROCHEBOUET
Real Estate and Insurance
CHAMBRE 1
BANQUE DES MARCHANDS
WINNIPEG
TELEPHONE 6594

A LOUER

Un Magasin dans le Bloc Lamontagne Avenue Provencher St Boniface.
S'adresser à
J. A. MARION,
35 Rue Dumoulin,
St. Boniface.

DE LA GICLAIS & CIE

Maisons à vendre dans toutes les parties de la Ville de St. Boniface.
Acres de terre pour jardins à l'Est de la Ville de St. Boniface.
Assurance sur le Feu, Compagnie Phœnix de Londres.
Prêts d argent sur propriétés de Ville, et Campagne.

DE LA GICLAIS & CIE.,
289 Garry St.,
Winnipeg.

AVIS

Nous avons plaisir à annoncer à nos clients que nous tiendrons désormais nos bureaux sur la

RUE GARRY, NO. 289

Juste en arrière du Free Press après le 1er Novembre

De La Giclais & Cie.
289 Rue Garry.

The Colonial College of Music

LOUIS STENDAHL, Président
H. W. HOREON, Directeur

PERSONNEL

PIANO
Madame Beauchemin (Paris)
Jonas Palsson
Melle N. Hoople, Elementaire

VIOLON :
Aerbert W. Horton (Vienne)

MANDOLINE ET GUITARE
L. L. Stendahl, Melle N. Hoople

VOCALE
R. Franz Otto (Berlin)

ELOCUTION :
Clara M. Comyn, A. T.C.M.

THEORIE, HARMONIE, COMPOSITION, LECTURE A VUE

Commonwealth Block. Phone 5833

Desjardins & Cie
Entrepreneurs de
POMPES FUNEBRES

Nous avons l'honneur de vous annoncer que nous avons ouvert un établissement d'entrepreneurs de pompes funèbres à Saint-Boniface, Man., Rue Provencher, (entrée par le Bureau de Poste.)

Nous nous sommes procure de Montréal deux magnifiques corbillards de première classe.

Nous faisons nous-mêmes les cercueils, ce qui nous permet de les vendre à meilleur marché qu'ailleurs et de vous donner quelque chose de première classe; vous pourrez en juger vous-mêmes par nos prix qui sont de $1.00 (une piastre,) en montant

Nous avons aussi ce qu'il y a de mieux en fait de fournitures pour chambres mortuaires, et ensevelissement.

Tout ce qui nous sera confié sera fait d'une manière tout à fait irréprochable.

Vous êtes invité à venir faire une visite à notre établissement, Rue Provencher, Saint-Boniface, porte du Bureau de Poste.

Desjardins & Cie
BLOC LAMONTAGNE
RESIDENCE : 163 Rue Notre-Dame

ALF. G. CARTER

502 McINTYRE BLOCK

Agent d'Immeubles et Courtier

Argent à prêter sur propriétés modernes, en ville ; intérêt modéré. Choix de lots dans toutes les parties de la ville ; on échange les maisons et les fermes.

PHONE : 3808

BUREAU OUVERT DANS LA SOIREE

"Western Conservatory of Music"

Lecons privées données par les professeurs les plus compétents :

PIANO, VIOLON, MANDOLINE, GUITARE, BANJO, OBOE, CLARINETTE, FLUTE, CORNET, Etc.

Lecture à vue, classes d'orchestre.

ECOLE OUVERTE A
10 h. a.m., a 10 h. p.m.

62½ Scott Block, WINNIPEG

Peintre - - Decorateur

M. Gabriel Arial a l'honneur d'annoncer au public qu'il a ouvert une boutique de peintres, No. 29 Rue Langevin. M. Arial s'est assuré le concours d'artistes décorateurs diplômés. Décorations de salons, dorures, peintures en faux bois, (sans enlever nécessairement les tapis) ; aussi nettoyage de meubles, pianos, etc ; aussi l'extérieur des maisons. Nos ouvrages sont nos meilleures références.

TELEPHONE : 5096.

AVIS.

Avis est par les présents donné que quand l'acte d'incorporation d'une compagnie sous le nom "the Manitoba Radial Railway Company" sera soumis au Parlement du Canada à sa présente session, demande sera faite du pouvoir d'étendre la ligne du chemin de fer proposée dans une direction nord, de Lundar vers un point sur les bords des lacs Winnipeg, à ou près des côtes de la Baie d'Hudson, dans le district de Keewatin.

ARTHUR WAGNER,
Pour les requerants.

Daté à Winnipeg,
ce 18 jours de décembre 1906.

Servez-vous du Savon Sec de Lever (une poudre) pour laver vos lainages et vos flanelles—et vous en serez satisfaits. 33

Elle a detrone toutes ses rivales

ARCADIAN

Pure

L'Eau de Table Minérale Effervescente,
NATURELLE ET PURE,
Si délicieusement agréable au palais,
Si bienfaisante à l'estomac,
Si efficace contre la paresse des intestins,
Si favorable au bon fonctionnement de tous les organes.

Buvez-la en toute confiance : c'est la sante reconquise

Demandez-la a votre fournisseur

DISTRIBUTEURS GENERAUX :

THE RICHARD - BELIVEAU Co. LTD.
330 RUE MAIN, WINNIPEG
Telephone 5762

$NVESTOR$ Protective ASSOCIATION

717 BLOCK McINTYRE
WINNIPEG
TELEPHONE 6216

Jamais dans l'histoire du district minier de Cobalt il n'y a eu pareille activité. Dans les derniers six mois les parts les plus basses qui se vendaient 25 cts et $1.00, ont monté jusqu'à $2.00 et $4.50 la part. (Voyez la liste).

Les gens en dehors d'un district minier ne se rendent pas compte des fortunes qui se font presque tous les jours par des placements judicieux dans des mines. Les parts de "Silver Queen," "Foster" et "Buffalo" qui se vendaient, il y a six mois moins, $1.00, valant maintenant $3.50 et $1.50 la part.

Nous avons nos propres représentents sur le terrain à Cobalt et leur devoir est de nous informer de jour en jour de la hausse et de la baisse aux mines. Ces informations sont à la disposition de nos clients.

Nous sommes agents seulement, nous achetons et vendons des parts du Toronto Mining Exchange et du New-York Curb sur commission.

Nous n'avons aucun interêt à exploiter et aucune connection avec une mine particulière.

"OUR WEEKLY NEWS LETTER" donne des informations sûres, et les dernières nouvelles concernant les Parts de Cobalt et est envoye gratis à n'importe quelle addresse.

Ecrivez, Telegraphiez ou Telephonez quand vous acheterez ou vendrez Parts de Cobalt

Th. Oddson & Co

A VENDRE

Subdivision voisine du chemin de fer, Grand Tronc. Voyez pour les prix et les détails. Surveillez notre annonce pour faire des bons marchés.

REAL ESTATE BROKERS
55 TRIBUNE BLDG. PHONE 2312
WINNIPEG

LE MANITOBA

LE PAYS DES BONNES OCCASIONS

POUR LE

Cultivateur, le mécanicien ou le travailleurs.
Le port de tous ceux qui veulent fonder un chez soi

— OU —

La culture du grain, l'élevage des animaux, commerce de laitage amassent rapidement une fortune.

EN 1905.

1. 2,643,588 acres ont produit 55,761,416 minots de blé, une moyenne de 21 minots à l'acre.
2. Les cultivateurs ont dépensé $4,000.000 dans l'érection de batiments pour la ferme.
3. Winnipeg a dépensé $10,000,000 en construction.
4. Un collège provincial d'agriculture a été fondé.
5. La terre a augmenté de valeur dans toute la province. Elle vaut maintenant de $6 à $50 l'acre.
6. Le Manitoba a 40,000 fermiers à l'aise.
2. Le Manitoba a encore 20,000,000 d'acres de bonne terre non cultivée, attendant la colonisation.

A ceux qui se poposent de veni dans l'Ouest.

Vous ne devez pas passer par Winnipeg sans arrêter pour obtenir toutes les informations nécessaires sur les homesteads et les terres à vendre par le gouvernement provincial, compagnies de chemins de fer et de terrains.

R. P. ROBLIN,
Premier du Manitoba et Ministre de l'Agriculture

JOSEPH BURKE, 617 rue Main, Winnipeg Man.
JAS. HARTNEY, 77 York Street, Toronto, Ont

G. Olafson & Co.

FARINE D'AVOINE, ET
VARIETÉS DE TOUTES LES
FARINES, GRAINE DE
LIN ET SARRAZIN

Bloc Olafson, rue King, Winnipeg

NOUVELLE ANNEE

CADEAUX ! CADEAUX !

Grand arrivage de marchandises nouvelles pour cadeaux du jour de l'An, Bijouterie, Articles de Parfumerie fine, Articles en Cuir, Vaisselle, Vases pour Fleurs, Articles de Fantaisie en Porceline, Jouets, Meubles. Enfin assortiment complet dans toutes les lignes.

Rabais special sur tous les articles pendant cette semaine seulement

VENEZ VOIR ! VENEZ VOIR !

Collin Cie Limitee

Avenue Provencher Coin de la Rue Aulneau

SAINT-BONIFACE

FEUILLETON DU MANITOBA.

REMORDS

NO 5

III

Il se plaça sur le milieu du chemin, de façon à ce que Venceslas ne put l'éviter.

Ce dernier arriva à son tour et le reconnut.

—Michel ! s'écria-t-il en s'approchant de lui la main tendue.

Michel n'accepta pas cette avance et feignit ne pas voir la main qui s'offrait à lui.

—Je vais à Béor, murmura Venceslas embarrassé par l'accueil qu'il recevait et dont il s'offensait, bien qu'il fût habitué aux mauvais procédés de Michel.

Les traits du visage de ce dernier se contractèrent.

—N'y allez pas ! fit-il durement

Venceslas crut avoir mal entendu.

—Pourquoi ? Michel le regarda avec une hardiesse insultante.

—Par ce que je vous le défends.

Venceslas recula stupéfié.

Les deux hommes se dévisagèrent, Venceslas ne put réprimer un sourire doux et ironique.

—Ah! dit-il c'est encore notre vieille rancune qui ressuscite.

—Les morts seuls ressuscitent, ma rancune ne peut ressusciter n'étant jamais morte.

—Qui se réveille si vous préférez.

Michel secoua la tête.

—Elle n'a pas eu non plus à se réveiller ne dormant point.

—Enfin, que voulez-vous ? demanda Venceslas.

—Vous défendre d'aller à Béor et au besoin vous en empêcher.

—Oh ! oh ! fit Venceslas en pâlissant.

Il y eut, entre eux, un terrible silence.

—Je n'obéirai à cette injection, déclara le fiancé d'Inès, que lorsque votre sœur me l'adressera elle-même.

—Prenez garde !

Venceslas sourit.

—A quoi, à qui dois-je prendre garde ?

Les yeux de Michel jetèrent des flammes.

—Vous déraisonnez, dit doucement Venceslas, rentrant tout-à-coup en possession de son sang-froid. La colère est une conseillère perfide, parlons avec calme. Nous nous sommes séparés il y a quelques jours, sans dissentiment, d'où vient que vous vous montrez ainsi agressif. Si vous avez des griefs contre moi faites-les connaître, je me justifierai.

Cette proposition concordant avec les vœux secrets de Michel, il y acquiesça.

—Vous n'ignorez pas, commença-t-il, que j'ai toujours fait, même contre ma mère, opposition à votre mariage avec ma sœur. Alors mon premier devoir était de me soumettre. La volonté de la duchesse devait passer avant la mienne ; aujourd'hui je suis le chef de la famille, et je ne veux pas que vous deveniez mon frère.

Venceslas ne s'émut point.

—Si la volonté des vivants est quelquefois sacrée, celle des morts l'est encore plus. Je considère comme une obligation sainte de vous obliger, vous-même, au respect des projets formés par la duchesse de Béor. Cependant je maintiens ma première décision, et je vous répète que si votre sœur est d'accord avec vous pour trahir les serments qui nous unissent l'un à l'autre, je suis prêt, quelque douleur que j'en ressente à m'incliner devant sa décision.

Voyant que Michel gardait un silence irrité:

—Je vous adjure continua-t-il, de me répondre. Parlez-vous en votre nom ou au nom d'Inès ?

Michel ne voulut point s'abaisser au mensonge, quelque intérêt qu'il eut à le faire.

—Non déclara-t-il, non je ne vous parle point au nom d'Inès, mais au mien, et vous n'en tiendrez pas moins compte, quand je devrais vous y forcer.

—M'y forcer !

Michel tira deux révolvers de sa poche, et les présenta à son interlocuteur.

Venceslas repoussa les armes.

—Je ne me battrai pas avec vous.

—Alors vous céderez.

Je ne céderai pas et, et la preuve, ajouta-t-il, c'est que j'allais à Béor et que j'irai.

Il avança quelque pas. Michel se plaça sur le chemin de manière à le lui barrer.

—Vous ne passerez pas !

—Allons donc ! s'exclama Venceslas en essayant de le faire reculer pour se frayer un passage.

Lorsque la main de Venceslas le toucha, Michel frissonna comme sous la brûlure d'un fer rouge, sa face devint livide, ses yeux s'injectèrent de sang, il éleva son arme et mit Venceslas en joue à bout portant.

—N'avancez pas, cria-t-il.

Venceslas avança. Une détonation retentit ; le jeune marquis de Régé chancela quelques instants, puis s'abattit lourdement sur le sol en jetant à son bourreau, comme une injure et une suprême protestation, ce mot :

—" Assassin !"

L'arme s'échappa des mains du meurtrier, épouvanté de son forfait, et, déjà fou de remords, il s'agenouilla auprès de sa victime, puis il lui souleva la tête pour essayer de lui porter secours. Cette tête retomba inerte dans le sang répandu sur le sol et qui s'échappait d'une large blessure, béante au milieu du visage.

—Il est mort ! Il est mort, je l'ai tué ; Assassin ! Assassin ! répéta-t-il, reprenant la dernière parole de Venceslas.

Il se souvint de l'origine des haines de leurs deux familles et entrevit soudain, dans sa pensée, le fantôme de Roland, le meurtrier d'Aymard. Il frissonna et, semblable à Caïn après le meurtre d'Abel, il s'enfuit et gagna en courant le château. Les domestiques ne l'avaient jamais vu ainsi, ils s'écartèrent sur son passage en échangeant des regards d'épouvante.

La pâleur de sa figure, le trouble de son attitude, les surprirent.

—Que peut avoir le maître se demandèrent-ils entre eux.

Michel se réfugia dans son appartement et s'enferma.

Son valet de chambre voulut le rejoindre, mais il arriva trop tard, la porte était fermée.

Le brave serviteur frappa un coup discret ; n'obtenant aucune réponse, il ne se lassa pas et insista.

A la fin, impatienté, Michel lui commanda de se retirer en affirmant qu'il n'avait besoin de rien.

Il obéit ; mais tellement à regret qu'il ne put s'empêcher de revenir à différentes reprises, jusqu'au seuil de la chambre de son maître et, de plus en plus alarmé, il commit l'indiscrétion de coller son oreille contre la serrure, à un instant où il crut entendre un bruit d'exclamations désespérées.

Inès, dès qu'elle eût achevé sa prière, se rendit, suivant sa coutume quotidienne, à la tombe de sa mère. Elle avait eu soin de cueillir, chemin faisant, des fleurs qu'elle tressa de ses mains et dont elle forma une couronne qu'elle déposa sur la pierre après l'avoir baisée, comme pour lui donner de la valeur aux yeux de celle à qui s'adressait ce filial hommage.

Préoccupée, malgré elle, des menaces de son frère contre Venceslas et redoutant qu'il ne les mit à exécution, elle vint elle-même donner l'ordre au portier de recevoir le marquis de Régé et de sonner un des domestiques pour qu'on l'introduise immédiatement dès qu'il se présenterait.

En sortant de là, elle éprouva une sorte de soulagement, tant elle avait craint que Michel ne l'eut prévenu par un ordre contraire.

—Il a dit qu'il le ferait, pensa-t-elle, sans en avoir l'intention.

Elle rentra moins anxieuse et vaqua à divers soins de l'administration intérieure du château, dont elle avait la charge depuis la mort de la duchesse.

Lorsque l'horloge sonna le quart moins de cinq heures, elle commença à ne plus être calme. Une sourde agitation, mêlée d'appréhension, dont elle ne se rendait pas compte et qu'elle ne parvenait point à dominer, s'empara d'elle.

Elle suivait des yeux les aiguilles sur le cadran de la pendule avec une impatience fébrile.

Venceslas ne lui faisait jamais attendre sa visite, surtout lorsqu'il l'avait annoncée, et c'était le cas.

Inès fut donc plus que surprise lorsque cinq heures, puis six eurent sonné sans qu'il parût.

—Il faut, pensait-elle, que Michel y soit pour quelque chose.

Ce qu'elle souffrit alors ne saurait se décrire. Elle appelait de ses vœux le retour de ce dernier, qu'elle savait absent et qu'elle n'avait pas vu rentrer, afin d'avoir une explication avec lui.

Enfin, à sept heures, quand le maître d'hôtel ouvrit la porte du salon, dans lequel elle se tenait, pour l'inviter à se mettre à table, elle lui adressa un regard interrogateur.

—Et monsieur le duc ?

—Monsieur le duc ne dinera pas aujourd'hui, répondit le serviteur.

—Elle tressaillit.

—Il n'est pas rentré.

—Pardon mademoiselle.

—Il est de retour ?

—Oui mademoiselle.

—D'où vient que je ne l'ai pas vu ?

Comme elle semblait parler à elle-même le serviteur le comprit et garda le silence.

Inès se tournant vers lui :

—Où est mon frère ? lui demanda-t-elle d'un accent saccadé.

—Dans ses appartements.

Sans attendre qu'il eût achevé elle courut chez Michel et frappa brusquement à la porte ; mais celui-ci feignit de ne pas entendre.

Son impatience devint de l'inquiétude, elle frappa plus fort et, comme il continuait à garder le silence, elle frappa à coups de poings et essaya d'ébranler la serrure pour la faire céder.

—Ouvre ; ouvre, cria-t-elle, tu es là ; je le sais ; ouvre, Michel ; ouvre, ou je fais enfoncer la porte.

Son inquitude était devenue de la terreur. Elle tremblait non seulement pour Venceslas, mais aussi pour Michel.

(A suivre)